

L'indemnisation des demandeurs d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes

1

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

668 200 demandeurs d'emploi

toutes catégories inscrits à France Travail au 30 juin 2024

dont 50%,

soit **335 700 demandeurs d'emploi indemnisés**

871

conseillers dédiés à l'indemnisation

894 400

dossiers de demandes d'allocations traités (Assurance chômage et allocation d'État) en 2023

93,2%

des demandes d'allocation notifiées dans les 21 jours en 2023

2

LE TYPE D'ALLOCATION PERÇUE

89%

sont indemnisés au titre de l'Assurance Chômage majoritairement en Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE)

7%

au titre d'allocations d'État principalement en Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)

4%

au titre d'autres allocations dont Rémunération Formation France Travail (RFFT) et Convention de gestion France Travail (ARECG)

5,1 milliards d'€ d'allocations et d'aides versées par France Travail en 2023



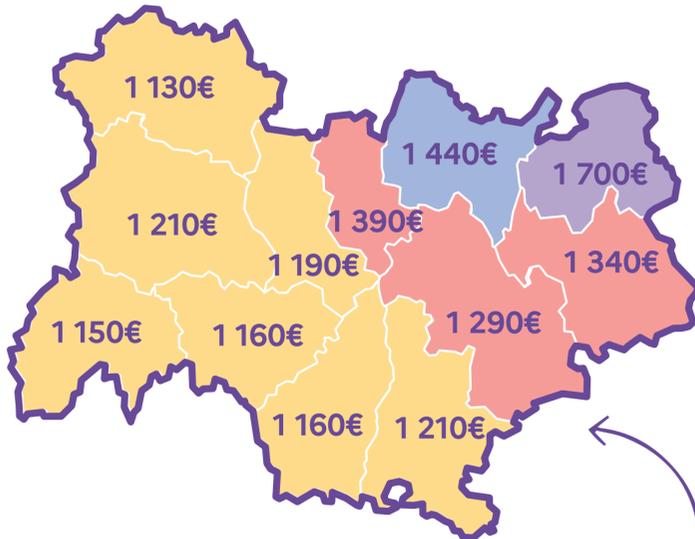
Assurance chômage et allocation d'État, montant brut en cumul annuel de janvier à déc. 2023

3

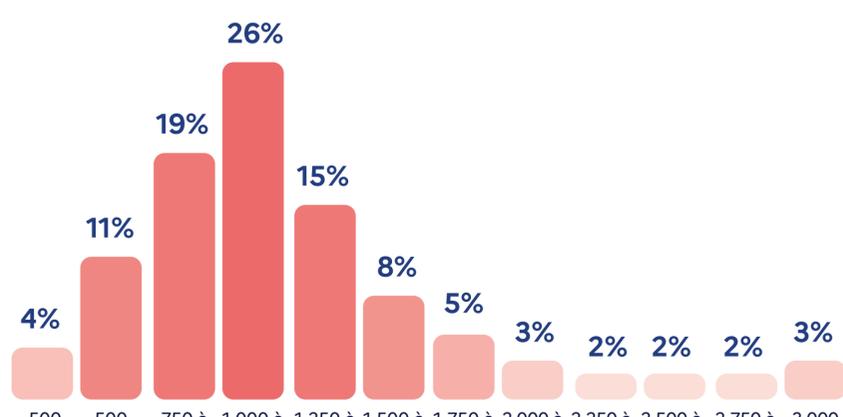
LE MONTANT MENSUEL MOYEN DU DROIT D'ALLOCATION CHÔMAGE (*)

1 340€ brut

(*) Montant mensuel moyen de l'allocation versée aux demandeurs d'emploi indemnisés au titre de l'Assurance Chômage, hors État et autres, calculé sur la base d'une indemnité journalière rapportée à un mois de 30 jours (brut, à fin déc. 2023).



Répartition des demandeurs d'emploi indemnisés par l'Assurance Chômage selon le montant mensuel du droit d'allocation chômage (en €)



Les salaires pris en compte dans le calcul de l'indemnité de chômage ne peuvent excéder quatre fois le plafond de la Sécurité sociale (soit 15 456 € par mois au 1er janv. 2024)

4

PORTRAIT ROBOT DES DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

+ âgés

40 ans

39 ans pour les non indemnisés
28% ont 50 ans ou + (24%*)

+ souvent titulaire du permis de conduire

76%

ont le permis B (70%*)

+ qualifiés

24%

sont techniciens, agents de maîtrise, cadres (16%*)

Confrontés - souvent à des freins périphériques à l'emploi

29%

déclarent au-moins un frein (34%*)

+ diplômés

37% ont BAC+2 ou + (31%*)

mais déclarent + souvent des problématiques liées à la santé 37% (26%*)

* comparé aux caractéristiques moyennes des demandeurs d'emploi non indemnisés

Surreprésentés notamment dans les métiers de :

78% Musicien

76% Comédien

69% Commercial

65% Responsable de magasin

65% Responsable de petite ou moyenne entreprise - PME



Rappel : En moyenne, tous métiers confondus, 50% des demandeurs d'emploi sont indemnisés